

Tableau morphologique détaillé pour la composante « Accès, régulation, protection »

Facteurs moteurs de l'évolution en matière d'accès, régulation et protection	Différentes hypothèses d'évolution possible pour ces facteurs				
Importance de la donnée numérique dans l'économie	Décroissance de la bulle <i>Le commerce des données se ralentit, à la fois par rejet progressif de l'hyperconnexion et du dictat des données par la société, et du fait du développement du libre accès qui limite les possibilités de valorisation économique.</i>	Monnaie d'échange <i>De plus en plus d'acteurs fournissent leurs données en échange de services (exploitation par des tiers, agrégation, pour leur usage professionnel ou personnel). Un nouveau modèle économique se met en place.</i>	Oligopolisation <i>La donnée devient une clé de l'économie, détenue par un petit nombre d'entreprises d'envergure internationale (GAFAM), à qui elle donne un grand pouvoir.</i>	Marchés bien délimités <i>Modèle économique régulé où se juxtaposent des stratégies publiques de diffusions ciblées (gratuites ou non) et de protection (savoir-faire secret, et des champs d'activité marchande opérés par des acteurs privés.</i>	Grands marchés multi-acteurs <i>Des acteurs de toutes natures et de toutes tailles opèrent dans un marché florissant de la donnée numérique</i>
Orientation des politiques publiques d'accès, régulation, protection	Neutralité <i>Par impuissance ou par raison, les politiques publiques restent timides, définies en fonction des initiatives des acteurs, qui ont souvent des intérêts contradictoires. Ces politiques publiques qui essaient de contenter tout le monde sont inefficaces.</i>	Incitation pour l'Open Data <i>Incitation marquée pour l'open data avec coordination nationale et européenne dans tous les domaines.</i>	Protectionnisme <i>Priorité à la protection des données : on observe en France et en Europe un retour en arrière face à la peur du pillage, de la contrefaçon, des business models développées par des structures privées devenues plus puissantes que les Etats.</i>	Incitations différenciées et sélectives <i>Les pouvoirs publics régulent certains secteurs de la vie économique, en soutenant ceux dans lesquels ils estiment qu'il est possible de voir se développer un écosystème capable de créer de la richesse et des emplois pour la France et l'UE.</i>	Dérégulation <i>Les acteurs sont laissés libres de leurs actes, même si officiellement des gardes fous sont présents dans le paysage.</i>
« Mondialité » de l'éthique et des règles d'usage du numérique	Convergence mondiale <i>L'ONU a œuvré à une convergence mondiale en termes d'éthique et de règles d'usage du numérique, débouchant sur un référentiel universellement adopté</i>	Approches culturelles en conflit <i>L'éthique du numérique s'exprime très différemment selon les régions du monde, créant d'énormes tensions entre blocs régionaux</i>	« Interopérabilités » entre régions du monde <i>Différentes régions du monde se sont entendues pour réguler les échanges de manière à respecter les bonnes pratiques de chacune.</i>	Jungle <i>Il n'y a plus guère de considérations d'ordre éthique au niveau mondial : tout ce qui est possible est permis.</i>	Régulations au cas par cas <i>L'entente n'est pas mondiale. Des accords internationaux sont trouvés sur des aspects précis, en dehors desquels chaque pays fait ce qu'il veut.</i>
Capacité de la technologie de répondre aux besoins en matière de conservation, protection et utilisation de données numériques	Réponse technologique à tous les problèmes <i>Les technologies sont performantes, interopérables et stables, en capacité de répondre à tous les problèmes ; elles sont aussi et surtout abordables, facilement appropriables et donc largement répandues. Mais leur mise en œuvre effective à grande échelle reste l'apanage des grands acteurs.</i>	Instabilités technologiques <i>Le foisonnement ainsi que la diffusion rapide et non normée de technologies qui évoluent en permanence aboutissent à des risques réels pour la société, pouvant même conduire à un krach technologique.</i>	Insuffisance technologique <i>Technologie en retard par rapport aux besoins/enjeux, pas encore de rendez-vous entre besoins et capacités, pas encore de réponse</i>	Performances différenciées/sélectives <i>La réponse aux besoins varie selon domaines : elle peut être excellente en matière de gestion des accès, de référencement ou d'interopérabilité des systèmes, tout en étant notoirement insuffisante en matière de protection.</i>	
Capacité des Etats d'exercer leur souveraineté numérique	Impuissance publique <i>Le numérique ne connaissant pas les frontières, les multinationales qui ont la main sur les données se jouent de toutes les tentatives de régulation.</i>	Balkanisation du monde numérique <i>Des tensions géostratégiques croissantes ont conduit le monde à se fragmenter en blocs étanches, entre lesquels les données ne circulent plus (on va même jusqu'à combattre l'interopérabilité !)</i>	Agissements d'Etats voyous <i>Le Big et l'Open Data sont des moyens de guerre, de déstabilisation, de manipulation des populations, pour certains Etats qui investissent à outrance dans ces secteurs.</i>	Souveraineté effective dans un cadre mondial <i>Une organisation mondiale de régulation a vu le jour pour éviter les dérives (Etats voyous) et les situations de monopole économiques (GAFAM) qui remettent en question la souveraineté des Etats. L'UE y est moteur.</i>	
Capacité des acteurs de la société civile de tirer parti des ressources numériques	Inégalités face au numérique <i>Tout le monde ne profite pas également des possibilités ouvertes par le numérique, que ce soit entre Etats ou au sein des Etats, en raison d'inégalités en matière d'éducation, d'infrastructures, d'accès ou de protection.</i>	Désintérêt général <i>Les sociétés éduquées des pays riches rejettent la dictature des données, pendant que dans les pays les plus pauvres, le faible niveau d'éducation et de moyens pour accéder aux outils rend le Big et l'Open data inapproprié.</i>	Démocratisation <i>La majorité des populations est en mesure d'accéder aux données, de les exploiter, voire d'en générer et de les partager, dans des conditions d'accès et de protection identiques.</i>		
Perception de l'intérêt du Big&Open Data pour relever les défis sociétaux complexes	Perception et soutien raisonné <i>La société a perçu l'importance de soutenir un Big & Open Data massif et transdisciplinaire sur les grands enjeux de société, tout en veillant à ce qu'il n'y ait pas de dérive.</i>	Refus du Big&Open Data pour gérer la complexité <i>La société n'attend plus rien du Big&Open Data face à l'incapacité des sciences et des techniques de proposer des solutions aux défis complexes du monde contemporain (climat, biodiversité, maladies nouvelles...).</i>	Scientisme <i>Beaucoup d'acteurs de la société pensent que la science et la technologie permettent de maîtriser la complexité du monde, et qu'il n'est pas nécessaire de booster la convergence des données, le calcul massif et la transversalité.</i>	Perception, avec délégation de mise en œuvre à la machine <i>Les machines intelligentes ont pris le pas sur l'humain : autonomes, ce sont elles qui décident de la manière dont elles gèrent le Big et l'Open Data.</i>	
Conscience des risques liés aux mésusages des données	Sous-estimation volontaire <i>De nombreux Etats (dont France, Allemagne...) ont conscience des risques et des limites de la capacité à les maîtriser mais affichent une confiance qui rassurent les populations car les enjeux et retombées économiques positives sont estimés plus importants que les risques.</i>	Insouciance ou résignation <i>Par insouciance ou par résignation compte tenu des efforts à fournir, la prise de conscience des risques par les citoyens et les Etats est faible, en moyenne.</i>	Surenchère et paranoïa <i>Ayant conscience des difficultés de maîtriser tous les risques induits par le numérique, les pouvoirs publics se retranchent derrière un principe de précaution conservateur et développent le contrôle à outrance</i>	Maîtrise réelle <i>Une majorité d'Etats ou de groupements d'Etats a pris la mesure des risques, les a mis en balance avec l'intérêt de l'accès au numérique, et prend une position ferme en matière juridique et réglementaire</i>	

